



Les territoires européens localisent les ODD

Plus que six étés pour tirer le meilleur parti de la décennie d'action

Avant-propos



Gunn Marit Helgesen, Présidente du CCRE
Conseillère de Vestfold et Telemark, Présidente de l'Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS)

« Nous approchons à grands pas de la moitié du chemin vers l'Agenda 2030 et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), ce qui signifie qu'il ne reste plus que six étés ! L'année 2023 représente donc une étape cruciale pour déterminer la voie à suivre dans le temps qui reste, avec de nombreux défis substantiels à relever, ainsi que des opportunités significatives à ne pas négliger.

Les années précédentes ont été marquées par de multiples crises simultanées affectant les communautés locales en Europe et dans le monde. Alors que la phase de reprise post-COVID-19 semblait avoir démarré, les effets socio-économiques à long terme de cette première crise dans les municipalités et régions européennes ont été exacerbés par l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Les implications de cette invasion vont bien au-delà des sphères économiques et sociales pour les collectivités territoriales, menaçant la paix en Europe et au-delà et portant atteinte aux valeurs mondiales de la démocratie et de l'autogouvernance locale.

Tous ces défis ont une fois de plus mis en évidence le fait que les gouvernements locaux et régionaux (GLR), en tant que niveau de gouvernance le plus proche des citoyens, sont des acteurs clés et ceux qui se trouvent intrinsèquement en première ligne en cas de crises, donc les plus aptes à fournir des solutions qui répondent le mieux aux besoins de leurs citoyens et aux contextes locaux très variés. Ceci est très pertinent dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et de la mise en œuvre des ODD, dont 65 % ne peuvent être réalisés efficacement que par des actions locales et régionales fortes, selon l'OCDE¹. Il est important de souligner que l'Agenda 2030 et les ODD représentent un cadre essentiel pour une reprise efficace après la crise.

Cependant, pour exercer efficacement leur rôle et garantir la bonne réalisation de l'Agenda 2030, les collectivités territoriales doivent être habilitées à agir et se voir confier une plus grande part de responsabilités lors de la réalisation des ODD. Elles doivent également être soutenues financièrement ainsi que renforcées en termes de compétences, de capacités, d'outils et bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre dans la prise de décision. Ce n'est qu'ainsi que les gouvernements infranationaux pourront concevoir et mettre en œuvre des stratégies adaptées à leur contexte local et aux besoins de leurs citoyens, qui doivent en définitive constituer l'épine dorsale de toute action, en veillant tout particulièrement à ne pas négliger les groupes les plus vulnérables et les jeunes. Sans leur implication, la mise en œuvre des ODD est vouée à l'échec.

L'implication des jeunes est essentielle pour atteindre les Objectifs de développement durable. Avec près de deux milliards de personnes dans le monde âgées de 15 à 24 ans² – la plus grande génération de jeunes de l'histoire de l'humanité – dont 90 % vivent dans des pays en développement, les jeunes du monde entier représentent une communauté essentielle

1 [Atteindre les ODD dans les villes et les régions - OCDE](#)

2 [Jeunesse | Nations Unies](#)

pour relever les défis de la construction de sociétés plus résilientes. En 2021, l'Europe comptait 73 millions de jeunes (les jeunes étant considérés comme les personnes âgées de 15 à 29 ans³). Il est donc raisonnable que de nombreux instruments européens et internationaux soient mis en place pour améliorer les conditions de vie des jeunes dans le monde, renforcer leur participation aux institutions politiques locales et nationales, ainsi que leurs connaissances et leur engagement en faveur de la réalisation des ODD.

Cette responsabilisation conduira à une gouvernance collaborative à plusieurs niveaux. C'était également l'un des principaux messages lorsque le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a débattu et voté, en mars dernier, une recommandation appelant les gouvernements nationaux à intensifier la localisation des ODD. J'ai eu l'honneur d'être corapporteur de ce rapport, qui mettait l'accent sur l'importance de placer le citoyen au cœur même de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU. Les conseillers locaux et régionaux, les maires et les présidents de région, ainsi que d'autres représentants des communautés locales et régionales s'engagent directement avec les citoyens pour œuvrer à la réalisation des ODD. L'implication des citoyens est essentielle à la mise en place de systèmes de gouvernance résilients et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 qui, à leur tour, conduiront à des sociétés inclusives et pacifiques.

Les Examens locaux volontaires (ELV) des ODD, menés par des collectivités locales ou régionales individuelles, et les Examens infranationaux volontaires (EIV) des ODD, menés par des associations nationales de collectivités territoriales, peuvent représenter des outils précieux et opportuns à cet égard, car ils permettent une réflexion collective et multipartite fondée sur les réalités du terrain et favorisent une meilleure compréhension des processus de localisation et de territorialisation, comme en témoigne leur succès croissant dans toute l'Europe. Cette prise de conscience s'est traduite par le fait qu'entre 2020 et 2021, le nombre total de VLR disponibles dans le monde a plus que triplé.

Les conclusions des ELV et des EIV doivent également être prises en compte par les gouvernements nationaux lors de l'élaboration de leurs Examens nationaux volontaires (ENV). Dans mon pays la Norvège, KS - l'Association norvégienne des autorités locales et régionales - y est parvenue en élaborant un examen infranational volontaire (VSR) qui a mis en évidence la manière dont les 356 municipalités et les 11 autorités régionales de Norvège ont localisé les ODD et les progrès qu'elles ont accomplis dans le cadre de l'Agenda 2030. L'examen comprenait six examens locaux volontaires fournissant des exemples sur la façon dont les municipalités et les autorités régionales ont travaillé ensemble pour faire d'un avenir durable une réalité. L'élaboration de rapports volontaires aux niveaux local, infranational et national est une nouveauté et une contribution à la démonstration de l'avantage de l'inter-connectivité et de la gouvernance multi-niveaux.

Cette année, pour la première fois, l'Union européenne présentera un Examen volontaire de l'UE (EUVR) sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) 2023. Nous soutenons un examen qui intègre et souligne le travail effectué par les GLR dans leurs propres évaluations de suivi des progrès des ODD.

Au fil des ans, la présentation de ces examens annuels au FPHN des Nations Unies sur le développement durable a donné aux GLR l'occasion de se faire entendre et de mettre en lumière leur rôle clé et tout ce qu'ils ont accompli dans leurs réponses aux crises récentes. L'année 2023 est également à marquer d'une pierre blanche puisqu'un examen approfondi de l'ODD 11, dont l'objectif est de « rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables », est en cours. Une fois de plus, les nombreuses contributions de nos partenaires à différents niveaux infranationaux de gouvernement constituent les fondements essentiels de la présente publication, soulignant le fort engagement à l'œuvre et l'importance d'un tel cadre pour les GLR dans l'élaboration de stratégies visant à lutter contre le changement climatique et de nombreux autres défis sur leurs territoires.

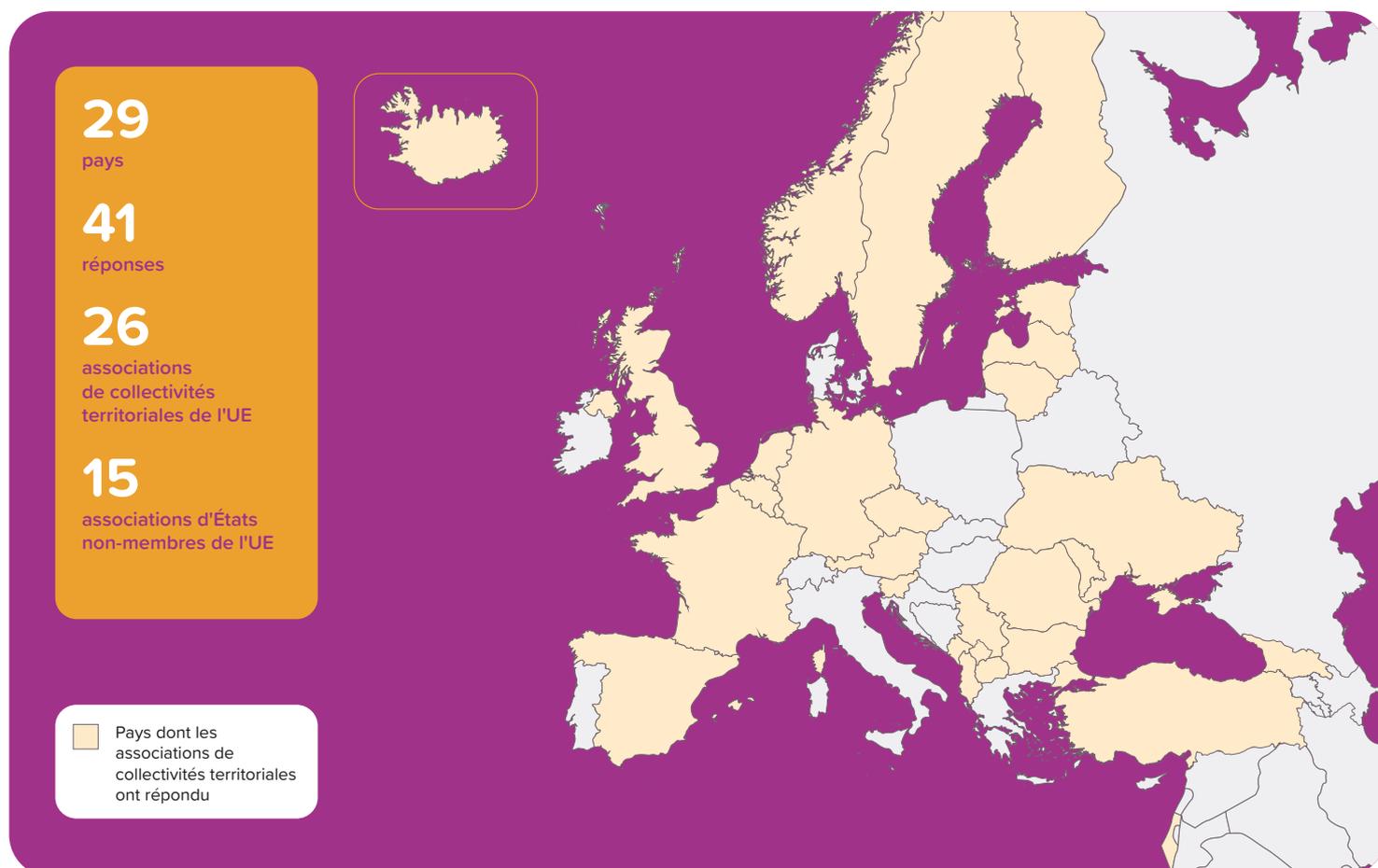
Au Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et à PLATFORMA, nous sommes tous fermement engagés dans la création d'un espace qui permette aux voix locales d'être entendues aux niveaux européen et international, et qui garantisse que les changements nécessaires seront effectués de la manière la plus efficace et la plus appropriée possible, ainsi que dans l'intérêt des citoyens ».

3 [Les jeunes en Europe, édition 2022 \(europa.eu\)](#) – en anglais

Auteur et liste des associations ayant répondu à l'enquête

Éditeur : PLATFORMA et le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). **Auteur** : Eva Baños de Guisasola, Conseillère PLATFORMA sur les objectifs de développement durable, les agendas mondiaux et le climat. **Recherche** : Vincent Furlan, Conseiller pour la recherche et les études au CCRE, avec l'aide précieuse d'Eliot Mercereau, Stagiaire PLATFORMA, et de Reine-Désirée Nguefack, Stagiaire CCRE. **Directeur de la publication** : Fabrizio Rossi, Secrétaire général du CCRE. **Édition** : Marlène Siméon, Directrice de PLATFORMA et Directrice des opérations du CCRE ; Durmish Guri, Directeur des ressources externes et stratégie de la connaissance du CCRE ; Boris Tonhauser, Conseiller exécutif de PLATFORMA. **Édition et liaison** avec l'équipe de conception graphique : Hervé Devavry, Chargé de communication PLATFORMA. **Traduction de l'anglais** : Domenica Maria Pistoia. **Conception graphique** : Inextremis. Informations à jour en mars 2023.

Répondants : 41 réponses à l'enquête ont été reçues des membres du CCRE et des partenaires de PLATFORMA représentant 29 pays (26 associations de collectivités territoriales de l'UE et 15 d'États non membres de l'UE) :



Associations : **Albanie** : Association pour l'autonomie locale d'Albanie (AAM) ; **Allemagne** : Association des villes allemandes (DST) ; Association des comtés allemands (Deutscher Landkreistag - DLT) ; **Autriche** : Association des villes et communes autrichiennes (AACT) ; **Belgique** : Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale (Brulocalis) ; Association des villes et communes flamandes (VVSG) ; Union des villes et communes de Wallonie (UVCW) ; **Bulgarie** : Association nationale des municipalités de la République de Bulgarie (NAMRB) ; **Espagne** : eLankidetza-Agence de coopération au développement du Gouvernement basque et Euskal Fondona/Fonds de coopération des autorités locales basques (EUSKADI) ; Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP) ; Association des municipalités basques (EUDEL) ; Fonds andalous des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI) ; Fonds majorquin pour la solidarité et la

coopération ; Conseil provincial de Barcelone (DIBA) ; **Estonie** : Association des villes et municipalités estoniennes (AECM) ; **Finlande** : Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais (AFLRA) ; **France** : Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) ; Cités Unies France (CUF) ; **Géorgie** : Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) ; **Islande** : Association des pouvoirs locaux d'Islande (SAMBAND) ; **Israël** : Fédération des autorités locales d'Israël (Masham) ; **Kosovo** : Association des communes du Kosovo (AKM) ; **Lettonie** : Association lettone des gouvernements locaux et régionaux (LALRG) ; **Lituanie** : Association des pouvoirs locaux de Lituanie (LSA) ; **Luxembourg** : Association des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) ; **Macédoine du Nord** : Réseaux des Associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est (NALAS) ; Association des collectivités locales de la République de Macédoine du Nord (ZELS) ; **Moldavie** : Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM) ; **Monténégro** : Union des municipalités du Monténégro (UOM) ; **Norvège** : Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS) ; **Pays-Bas** : Association des municipalités néerlandaises (VNG) ; Conseil national des jumelages communaux Pays-Bas-Nicaragua (LBSNN) ; **République tchèque** : Union des villes et communes de la République tchèque (SMOČR) ; **Roumanie** : Association des communes de Roumanie (ACOR) ; **Royaume-Uni** : Convention des autorités locales écossaises (COSLA) ; Association des collectivités locale d'Irlande du Nord (NILGA) ; **Serbie** : Conférence permanente des villes et communes de Serbie (SKGO) ; **Slovénie** : Association des communes urbaines de Slovénie (ZMOS-SI) ; **Suède** : Association suédoise des collectivités locales et des régions (SALAR) ; **Turquie** : Union des municipalités de Marmara (MMU) ; **Ukraine** : Association des villes ukrainiennes (AUC).

Avertissement : Les analyses, résultats et recommandations présentés dans cette étude sont ceux du CCRE et de PLATFORMA. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle des collectivités territoriales, de leurs associations ou des institutions multilatérales dont les études de cas sont présentées ici. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CCRE et de PLATFORMA et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Le présent ouvrage est placé sous une licence internationale Creative Commons « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 4.0 » ([CC BY-NC-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)).

cemr.eu | info@ccre-cemr.org

platforma-dev.eu/fr | platforma@ccre-cemr.org

Le **Conseil des Communes et Régions d'Europe** (CCRE) est la plus ancienne et la plus large association européenne de collectivités locales et régionales. C'est la seule organisation qui rassemble les associations nationales de collectivités territoriales de 40 pays européens et qui représente, à travers elles, tous les niveaux de territoires – local, intermédiaire et régional. Depuis sa création en 1951, le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique, fondée sur l'autonomie locale, le respect du principe de subsidiarité et la participation des citoyens. Le CCRE est également la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), à travers laquelle il représente les collectivités territoriales européennes sur la scène internationale.

PLATFORMA est la coalition paneuropéenne des collectivités locales et régionales – et de leurs associations – actives dans la coopération au développement de ville à ville et de région à région aux niveaux national, européen et mondial. Toutes sont des actrices clés de la coopération internationale pour le développement durable. PLATFORMA est un centre d'expertise sur l'action internationale des gouvernements locaux et régionaux européens et se consacre à stimuler les contributions des collectivités territoriales européennes aux politiques de coopération au développement de l'UE et aux cadres internationaux. PLATFORMA est une action financée de l'extérieur (par la Direction générale DG INTPA de la Commission européenne) et dirigée par le CCRE. Un nouvel accord-cadre de partenariat a été signé en 2022 entre le CCRE et la DG INTPA.

Table des matières

Avant-propos	2
Auteur et liste des associations ayant répondu à l'enquête	4
Acronymes	7
Sept recommandations	8
1. Introduction.....	9
2. Progrès dans la sensibilisation des citoyens et des fonctionnaires municipaux aux ODD.....	10
3. Efficacité des examens nationaux, des mécanismes de coordination, de la mise en œuvre et du suivi des ODD à l'aide d'indicateurs	14
4. Plans nationaux de relance et de résilience et l'ODD 11 sur les villes et territoires durables	20
5. Utilisation de la coopération décentralisée pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement durable.....	24
6. Défis et avantages de la coopération internationale.....	28
7. Conclusions et perspectives à l'horizon 2030	30
Lectures complémentaires	32

Les territoires européens localisent les ODD

29

pays

41

réponses

26

associations de
collectivités territoriales
de l'UE

15

associations d'États non
membres de l'UE

Acronymes

AGLR Associations de Gouvernements locaux et régionaux / Associations de collectivités territoriales

CCRE Conseil des communes et régions d'Europe

CE Commission européenne

CGLU Cités et gouvernements locaux unis

EIV Examens infranationaux volontaires (rapports produits par les Associations de collectivités territoriales)

ELV Examen local volontaire (rapports locaux sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD)

ENV Examens nationaux volontaires (rapports nationaux sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD)

EUVR Examen volontaire de l'UE sur la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030

GLR Gouvernements locaux et régionaux / Collectivités territoriales

GTF / GLOBAL TASKFORCE Task-force mondiale des collectivités territoriales (facilitée par CGLU)

FPHN / ONU FPHN Forum politique de haut niveau sur le développement durable (organisé par l'ONU)

ODD Objectifs de développement durable

ONU Organisation des Nations Unies

UE Union européenne

Sept recommandations

Les politiques en matière d'ODD requièrent une approche décentralisée, ascendante et territoriale. En effet, les estimations montrent que 65 % des 169 cibles sous-tendant les 17 ODD ne peuvent être atteintes sans l'implication des collectivités territoriales et le respect de la diversité des conditions régionales/locales et des spécificités territoriales. Dans cette optique, le CCRE et PLATFORMA ont formulé sept recommandations.

- 1** Pour son premier **Examen volontaire de l'UE**, faisant état des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en Europe, l'Union européenne devrait indiquer très clairement **comment les différents niveaux de gouvernance et les organisations de la société civile ont contribué à ce processus.**
- 2** **Les gouvernements nationaux et l'UE devraient accélérer la localisation et la territorialisation des ODD.** Pour ce faire, ils doivent donner aux collectivités territoriales (GLR) une autonomie d'action appropriée, des moyens et des ressources adéquats pour qu'elles puissent mettre en œuvre l'Agenda 2030 dans leurs communautés. Tout ce qui a trait aux directives, aux nouvelles initiatives et aux fonds doit être élaboré en étroite consultation avec les GLR et leurs associations représentatives, afin de déterminer si la transformation nécessaire peut réellement se concrétiser sur le terrain.
- 3** **L'élaboration d'Examens locaux volontaires (ELV) et d'Examens infranationaux volontaires (EIV), en tant qu'outils d'engagement des citoyens, doit être davantage encouragée et intégrée dans les Examens nationaux volontaires (ENV).** Cela permettrait de sensibiliser les citoyens et d'élargir leurs connaissances sur les défis mondiaux, renforçant ainsi la capacité de tous à mettre en œuvre les changements sociétaux nécessaires.
- 4** Les Examens nationaux volontaires (ENV) doivent inclure des données et des informations désagrégées pertinentes pour le niveau infranational. Par conséquent, les **Collectivités territoriales (GLR) appellent à la reconnaissance et à l'inclusion sans faille par les gouvernements nationaux des GLR et de leurs associations dans leur suivi et leur rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD.**
- 5** Les institutions de l'UE et les États européens devraient accorder un espace et une reconnaissance politiques aux collectivités territoriales (GLR) en établissant un dialogue régulier avec les niveaux infranationaux et en incluant des représentants élus locaux dans leurs **délégations à toutes les réunions de haut niveau** pertinentes (telles que le FPHN, les sommets sur les ODD et d'autres organisés par les Nations Unies et les institutions européennes).
- 6** **La coopération internationale pour réaliser l'Agenda 2030 aux niveaux local et régional est cruciale et les collectivités territoriales (GLR) demandent davantage de soutien pour y parvenir.** Le partage de connaissances et l'apprentissage entre pairs en Europe et dans le monde peuvent apporter des changements positifs au niveau local et améliorer les politiques publiques locales par le biais de l'inspiration mutuelle. Nous continuons à soutenir l'Agenda mondial 2030 en Europe et dans le monde, notamment par le biais de partenariats plus innovants avec des pairs, ainsi que par un modèle de gouvernance fondé sur les partenariats et la coopération décentralisée⁴.
- 7** La véritable mise en œuvre des ODD ne se fera pas sans l'inclusion spécifique **des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables** dans la prise de décision et toutes les activités connexes qui contribuent à la réalisation des ODD.

4 Coopération au développement entre les gouvernements infranationaux. Pour en savoir plus, voir « La Coopération décentralisée pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 - Vers une nouvelle génération de partenariats multipartites », par Agustí Fernández de Losada Passols et Anna Calvete Moren, CRPM-PLATFORMA <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2017/03/CPMR-PLATFORMA-multi-stakeholder-partnerships-FR.pdf>.

1. Introduction

La présente étude est basée sur une enquête conjointe menée en février 2023 par le CCRE, PLATFORMA et CGLU⁵, qui a travaillé en coordination avec toutes ses sections régionales, pour produire un rapport mondial parallèle sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). L'objectif était de collecter les informations les plus récentes sur la manière dont les Associations de collectivités territoriales (AGLR) et les réseaux respectifs ont été impliqués dans la localisation des ODD, à la fois en Europe et parmi leurs homologues mondiaux, et dans quelle mesure ils l'ont été. Ces études sont produites chaque année et présentées au Forum politique de haut niveau (FPHN)⁶ chaque mois de juillet depuis 2016. Le FPHN est la plateforme centrale pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le CCRE et PLATFORMA contribuent annuellement au FPHN depuis 2017.

Cette année, l'enquête de la section européenne comprend des questions liées à l'énergie visant à évaluer les conséquences de l'agression illégale de l'Ukraine par la Russie.

Les collectivités territoriales (GLR) continuent de progresser au niveau infranational dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et de ses 17 ODD, adoptés en 2015. Le rapport CCRE/PLATFORMA sur ces progrès sera présenté lors du prochain FPHN. Le thème du FPHN 2023 est « Accélérer la reprise après la maladie à coronavirus (COVID-19) et la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux. » Le FPHN de cette année évaluera également dans quelle mesure l'Agenda 2030 a soutenu les GLR et leurs associations dans leurs plans de reprise et de développement. Il y aura un examen approfondi d'ODD spécifiques, y compris l'ODD 11 « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables », une préoccupation centrale pour nos membres. Les derniers ENV des différentes délégations du monde entier seront également soumis au FPHN, y compris ceux de 10 pays d'Europe⁷. Le FPHN 2023 se distinguera également par le fait que l'UE y présentera son tout premier EUVR.

Le CCRE et PLATFORMA se félicitent de cette évaluation conjointe de nos associations. Le présent rapport complétera le travail individuel effectué par les AGLR dans leurs propres évaluations de l'état d'avancement des ODD. Il vise à rassembler des données pour évaluer notre performance en tant qu'organisation et déterminer ce que nous pouvons améliorer en tant qu'association, ce qui permettra à notre voix de mieux résonner au niveau mondial. Toutefois, étant donné notre implication dans l'aide apportée à l'UE pour le développement de son EUVR, la décision a été prise par le CCRE/PLATFORMA de ne pas inclure de questions redondantes relatives à l'examen de l'UE dans la présente analyse de la mise en œuvre des ODD. Les deux processus, l'EUVR sur les ODD et le rapport CGLU sur les ODD (pour lequel le CCRE et PLATFORMA ont produit ce rapport), sont menés en parallèle et nous avons pris des mesures pour nous assurer qu'ils sont interconnectés et complémentaires.

Dans le cadre de cette étude, nous avons reçu 41 réponses à l'enquête provenant de 29 pays (26 AGLR de l'UE et 15 d'États non membres de l'UE) qui ont été analysées dans ce rapport. Une liste de près de 200 exemples fournis par les associations ayant répondu à l'enquête sur la mise en œuvre des ODD a également été incluse (voir les exemples dans l'Annexe⁸). En plus des associations, les GLR individuels ont également partagé des réponses qui seront incorporées dans le rapport global de CGLU sur la mise en œuvre des ODD.

5 L'enquête de la GTF de cette année visait à déterminer dans quelle mesure l'Agenda 2030 a soutenu les GLR et leurs associations dans leurs plans de relance et de résilience. Les associations nationales ont joué un rôle déterminant dans le soutien des efforts de durabilité de leurs membres, de la planification à la mise en œuvre et même au suivi et à l'établissement de rapports. Leur rôle dans la localisation des ODD est plus important que jamais, car ce sont elles qui transformeront le cadre international en réalité en Europe et dans le monde.

6 Le FPHN 2023 procédera également à un examen approfondi de l'ODD 6 sur l'eau propre/l'assainissement, de l'ODD 7 sur l'énergie abordable/propre, de l'ODD 9 sur l'industrie/l'innovation/l'infrastructure, de l'ODD 11 sur les villes/communautés durables et de l'ODD 17 sur les partenariats pour les objectifs.

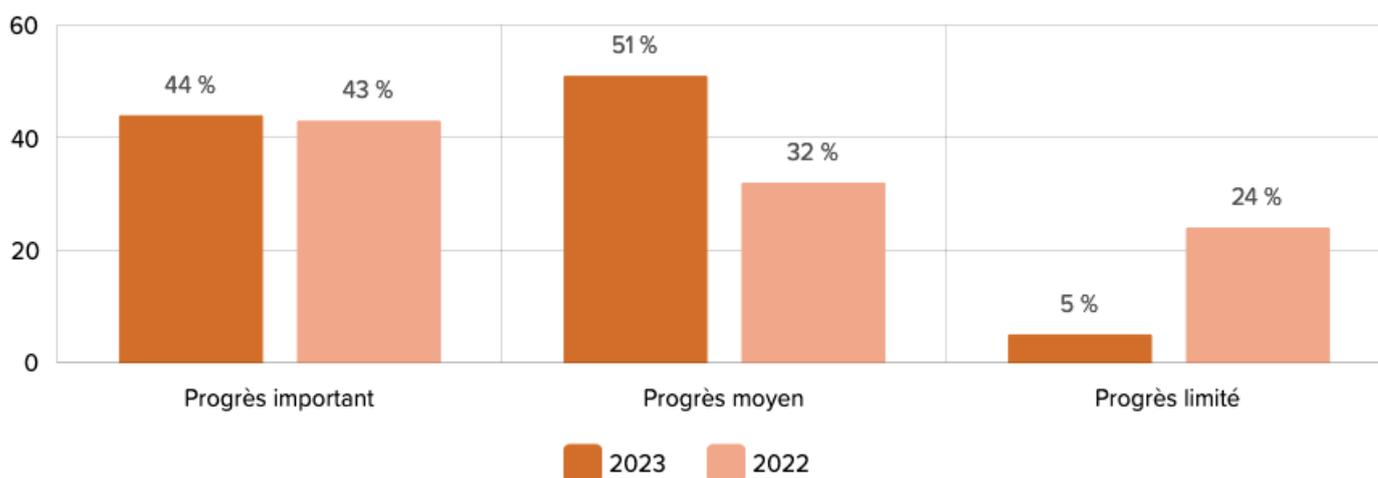
7 Cette année, 41 pays présenteront des ENV, dont les pays suivants de la « Grande Europe » : Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, France, Islande, Irlande, Lituanie, Pologne, Portugal, Roumanie, ainsi que l'Union européenne avec son EUVR.

8 https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2023/06/Annex_SDGs-CEMR-and-PLATFORMA-report_13-June-2023.pdf

2. Progrès dans la sensibilisation des citoyens et des fonctionnaires municipaux aux ODD

Les activités entreprises par les AGLR pour sensibiliser les citoyens et les fonctionnaires municipaux aux ODD sont d'une importance cruciale. Pour réaliser de véritables progrès dans la mise en œuvre des ODD, il est essentiel que la fonction des ODD et leur valeur ajoutée soient bien comprises. Si l'on compare les résultats de cette année avec ceux de 2022, les progrès réalisés cette année ont été jugés de plus en plus « moyens » (51 % des répondants contre 32 % l'année dernière) et 5 % des répondants ont déclaré que les progrès avaient été « limités » (contre 24 % l'année dernière). La même proportion de répondants que l'année dernière a fait état de « progrès importants » (44 %). Veuillez observer les chiffres figurant dans le tableau ci-dessous.

Progrès réalisés dans l'amélioration de la connaissance des ODD au sein de l'organisation



En ce qui concerne les **progrès des associations dans leurs stratégies ou plans de mise en œuvre de l'Agenda 2030**, 34 % des répondants n'ont pris aucun engagement à cet égard ; 27 % ont réalisé des progrès importants car leur stratégie ou plan d'action a atteint un stade avancé ou a même été mis à jour pour développer les objectifs initiaux ; et 22 % ont adopté une stratégie ou un plan d'action mais la mise en œuvre n'en est qu'à un stade précoce.

À titre de comparaison, en 2022, plus de 40 % des AGLR ayant répondu disposaient d'une stratégie, d'un document d'orientation, d'un plan d'action et/ou d'une déclaration politique ; moins de 20 % avaient préparé des rapports sur la localisation des ODD dans leurs territoires, y compris des EIV ou d'autres rapports sur la durabilité, à l'intention de leur population, du gouvernement national ou du Parlement ; plus de 20 % des répondants n'avaient pris aucune mesure ; et moins de 20 % avaient eu recours à d'autres formes/méthodes.

Nous avons inclus des exemples plus détaillés provenant des répondants dans l'encadré ci-dessous qui illustrent les différentes façons dont les stratégies ou les plans des associations pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ont progressé :

En **Autriche**, l'**Association des villes et communes autrichiennes (AACT)** a poursuivi son travail de plaidoyer et a également soutenu des activités visant à localiser les ODD en se concentrant sur la sensibilisation et en fournissant des outils pour la mise en œuvre des ODD au niveau local.

En **République tchèque**, l'**Union des villes et communes (SMOČR)** en 2021 a introduit un changement systémique dans son fonctionnement concernant le développement durable : le domaine du développement durable figure désormais parmi les priorités de l'Union pour 2021-2023 et un nouveau groupe de travail sur le développement durable a été créé.

En **Espagne**, la **Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP)** a aligné toutes les résolutions de ses 27 commissions de travail sur les 17 ODD. Elle a également créé un « Réseau d'entités locales pour l'Agenda 2030 » (<https://redagenda2030.es/>).

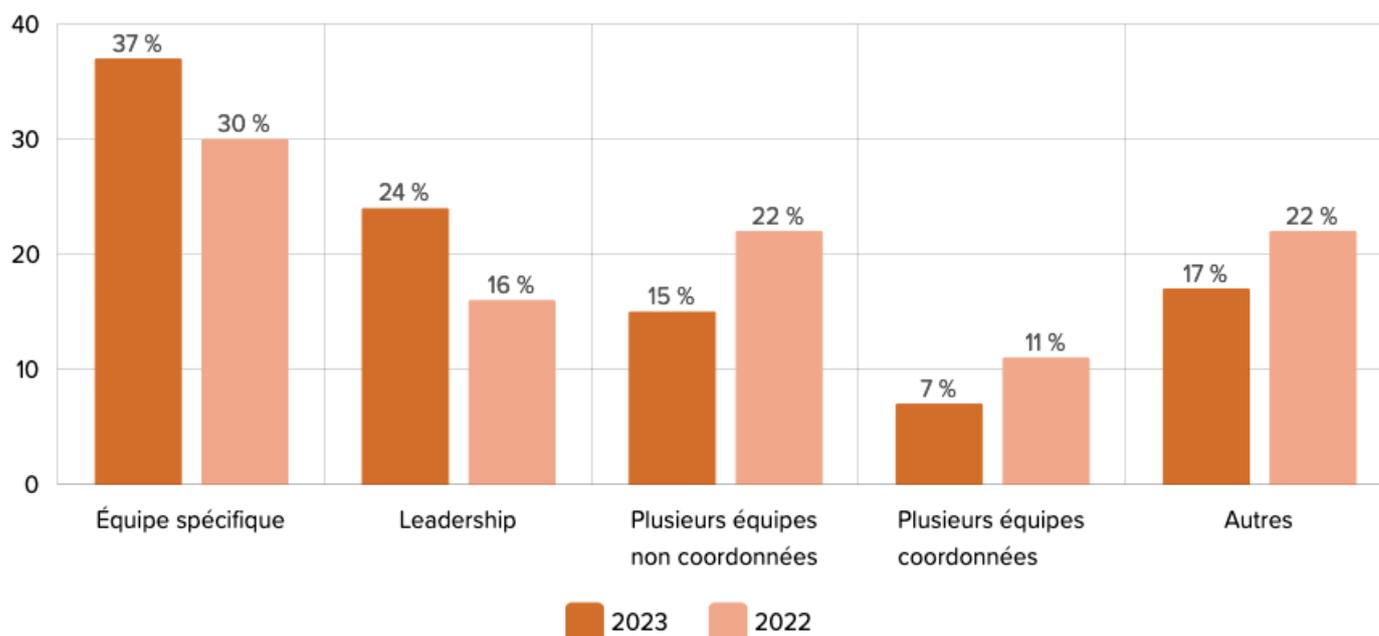
Toujours en **Espagne**, le **Conseil provincial de Barcelone (DIBA)** a pris des mesures pour s'assurer que tous les instruments de planification intègrent les ODD et, en 2021, il a approuvé un plan stratégique de mise en œuvre de l'Agenda 2030 qui comprenait des indicateurs évaluant les progrès accomplis à l'horizon 2030.

En **Turquie**, le Plan stratégique de l'**Union des municipalités de Marmara (MMU)** pour la période 2020-2024 comprend des objectifs relatifs au développement durable. En outre l'Union mentionne les ODD dans son statut.

En **Ukraine**, l'**Association des villes ukrainiennes (AUC)** n'a pas élaboré de stratégie définie, mais a pris en compte les ODD lors de l'organisation et de la tenue d'événements.

En ce qui concerne la coordination des activités relatives aux ODD, 37 % des répondants ont déclaré disposer d'un département spécifique ou d'un secteur désigné au sein de leur organisation ; 24 % l'ont gérée au plus haut niveau décisionnel de l'organisation (par exemple, le Secrétaire général, etc.) ; pour 15 %, plusieurs ou tous les départements ont traité les ODD de manière dispersée et non coordonnée ; et dans le cas de 7 %, une équipe, un groupe de travail ou une taskforce ODD interdépartementale coordonnée ou un responsable de la coordination était en charge des ODD. Nous pouvons donc constater que, par rapport à 2022, la coordination départementale sur les ODD a été renforcée et/ou gérée de manière plus délibérée (c'est-à-dire avec une personne responsable désignée, un groupe de travail...).

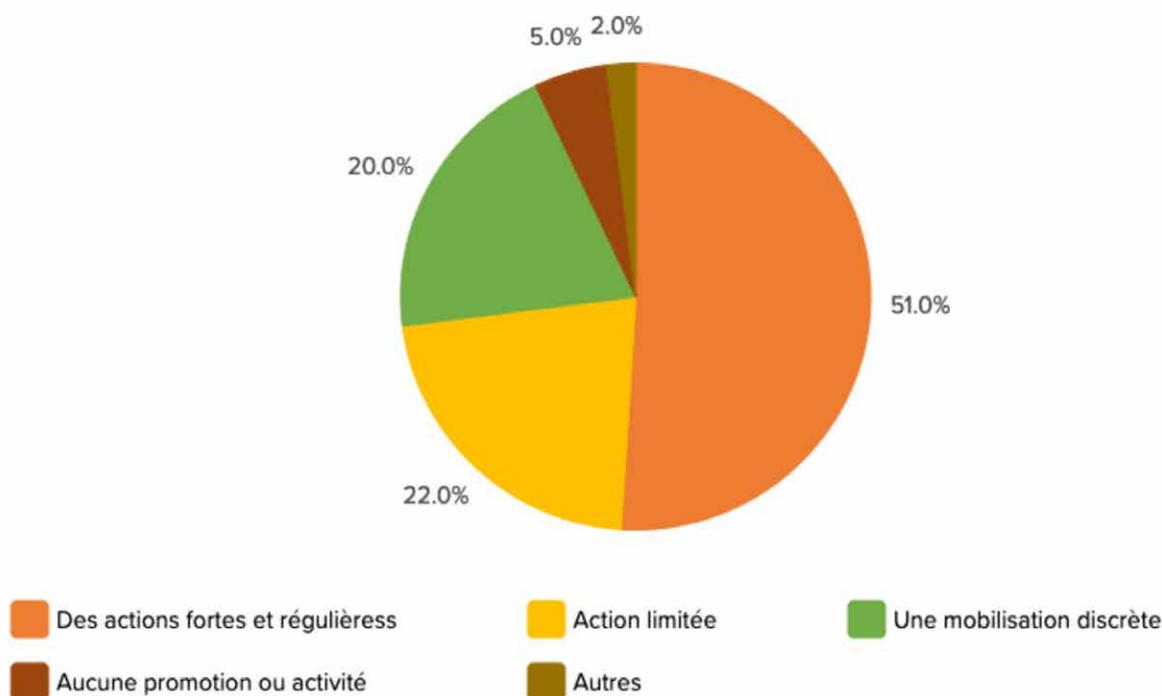
Responsabilité de la coordination des ODD au sein de l'organisation



Des cas spécifiques illustrant davantage l'évolution présentée dans le graphique ci-dessus existent en **Espagne**, où la **Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP)** dispose désormais d'une sous-direction consacrée à l'Agenda 2030, qui dirige la gestion du « Réseau espagnol pour la numérisation », en coordination avec la Sous-direction des affaires internationales et de la coopération. En outre, le budget de la FEMP a également été élaboré pour s'aligner sur les 17 ODD. Un autre exemple est offert par le **Royaume-Uni**, où plusieurs, voire tous, les départements de la **Convention des autorités locales écossaises (COSLA)** ont recours à une certaine coordination pour traiter les ODD.

Comme le montre le graphique ci-dessous, nous avons également observé un niveau élevé d'intérêt pour la **promotion ou la participation active à des activités concrètes de sensibilisation et de diffusion des ODD au sein de la population et des acteurs locaux** au cours des dernières années. Plus de la moitié des répondants ont mis en œuvre des actions fortes et régulières, tandis que 22 % ont développé des actions limitées, 20 % ont fait état d'une mobilisation moyenne et 5 % n'ont pris aucune mesure spécifique.

Actions de sensibilisation des citoyens et des acteurs locaux aux ODD



Et si l'on compare les données de cette année avec celles de 2022, on constate que le degré de **mobilisation** a été beaucoup plus important en 2023. En effet, il n'y a qu'un très faible pourcentage de répondants qui n'ont pas promu d'activités, ce qui est un signal très positif en termes d'implication des villes et de leurs citoyens, car cela correspond généralement à une compréhension générale de la vision des ODD et de leur importance pour les individus. Nous avons mis en évidence plusieurs exemples d'actions territoriales de sensibilisation menées par des associations dans l'encadré ci-dessous.

Exemples d'actions de sensibilisation sur différents territoires

En **Belgique**, l'**Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale (BRULOCALIS)** a publié un dépliant d'information sur les ODD à l'intention des communes bruxelloises.

En **France, Cités Unies France (CUF)** a mis en place une démarche de formation/action pour amener les collectivités locales et leurs partenaires internationaux à intégrer systématiquement le cadre des ODD dans la coopération décentralisée. Cette démarche a permis non seulement de redynamiser le dialogue politique entre les élus locaux mais aussi de définir de nouveaux axes de coopération décentralisée structurés autour des ODD.

En **Allemagne, l'Association des villes allemandes (DST)** a rédigé en 2015 une résolution sur l'Agenda 2030 qui a depuis été signée par 240 municipalités. Avec huit partenaires, elle a également mis en place un portail sur la localisation des ODD (www.sdg-portal.de) et a organisé des réunions annuelles de mise en réseau, le « Club des municipalités de l'Agenda 2030. »

En **Norvège, l'Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS)** a coordonné des webinaires mensuels sur les ODD et élaboré des modules d'apprentissage, des outils et des méthodes en ligne sur la mise en œuvre des ODD. Pour renforcer davantage ces actions, elle a également élaboré un engagement national en faveur de la durabilité en vue de consolider les progrès accomplis dans la réalisation de l'Agenda 2030 et travaille aussi activement, avec ses associations sœurs nordiques et l'institution de recherche nordique Nordregio, à l'élaboration d'un EIV nordique commun.

En **Slovénie, l'Association des communes urbaines de Slovénie (ZMOS-SI)** utilise les ODD comme point de référence lors de l'élaboration de stratégies de développement urbain durable devant être adoptées par ses villes membres.

Aux **Pays-Bas, le Conseil national des jumelages communaux Pays-Bas-Nicaragua (LBSNN)** s'est efforcé de susciter l'intérêt par la co-organisation d'événements publics très courus liés aux ODD (par exemple, « Tilburg Ten Miles : a run to 17 global goals »).

Dans la **République de Macédoine du Nord, l'Association des collectivités locales (ZELS)** a défendu avec succès les intérêts des municipalités de manière à préserver leur position clé dans le dialogue et la coopération entre le gouvernement central et le niveau local.

Le **Réseau des associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est (NALAS)** a mené divers projets en tant que partenaire régional stratégique de l'Agence allemande pour la coopération internationale dans les Balkans occidentaux : par ex., l'apprentissage au niveau régional pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Europe du Sud-Est, ainsi que la promotion et l'élargissement des modèles d'inclusion des minorités et d'autres groupes vulnérables dans les Balkans occidentaux.

3. Efficacité des examens nationaux, des mécanismes de coordination, de la mise en œuvre et du suivi des ODD à l'aide d'indicateurs

Comme indiqué dans l'Introduction, la [Belgique](#), la [Bosnie-Herzégovine](#), la [Croatie](#), la [France](#), l'[Islande](#), l'[Irlande](#), la [Lituanie](#), la [Pologne](#), le [Portugal](#) et la [Roumanie](#) présenteront des ENV cette année. En outre, l'UE présentera son premier EUVR.

Les associations de cinq des pays susmentionnés (Belgique, France, Islande, Lituanie et Roumanie) ont répondu à notre enquête. Comme le montre l'encadré ci-dessous, des **liens entre le gouvernement national et les associations au niveau infranational ont été établis** :

En **Lituanie**, le ministère de l'Environnement a mis en place un groupe de travail pour préparer son ENV et a identifié l'**Association des pouvoirs locaux de Lituanie (LSA)** comme l'une des parties prenantes de ce processus. Lors du précédent processus d'examen (2018), la contribution de chaque partie prenante à l'ENV était limitée au(x) sujet(s) directement lié(s) à ses activités. Cette fois-ci (2023), les parties prenantes ont été invitées à contribuer à l'ensemble de l'ENV.

En **Roumanie**, l'**Association des communes de Roumanie (ACOR)** a été invitée par le Département du développement durable, qui dépend du Bureau du Premier ministre et qui est l'institution gouvernementale chargée du processus d'élaboration des rapports en Roumanie, à faire partie des groupes de travail créés pour la préparation de l'ENV.

En **Belgique**, la participation à l'ENV de l'**Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale (Brulocalis)**, de l'**Association des villes et communes flamandes (VVSG)** et de l'**Union des villes et communes de Wallonie (UVCW)** a augmenté grâce à la coordination entre les trois associations régionales d'autorités locales belges (flamande, wallonne et bruxelloise). Deux associations de provinces (VVP pour la région flamande et APW pour la région wallonne) ont également été impliquées. La coordination en Belgique a été menée par l'association flamande VVSG.

En **France**, aucune participation formelle n'a été organisée par le gouvernement impliquant les AGLR, mais un groupe de travail ad hoc a été mis en place dans le cadre du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale.

En **Islande**, l'implication du niveau local a été plus importante au fur et à mesure des progrès réalisés par les municipalités dans la localisation des ODD.

En **Suède**, une plus grande implication au niveau local a été possible grâce à des contacts réguliers avec les ministères responsables de l'élaboration du rapport du gouvernement.

Tous les pays qui soumettent des ENV en 2023 ont déjà présenté deux rapports au FPHN au cours des années précédentes. En ce qui concerne le **degré de leur participation à la production des ENV**, nous avons remarqué que 15 % des répondants ont connu une forte implication et 10 % ont rapporté le même niveau d'implication qu'en 2022. Très peu d'organisations ont constaté un changement dans la qualité de leur participation (progrès, recul...) et la majorité d'entre elles n'ont pas répondu à cette question.

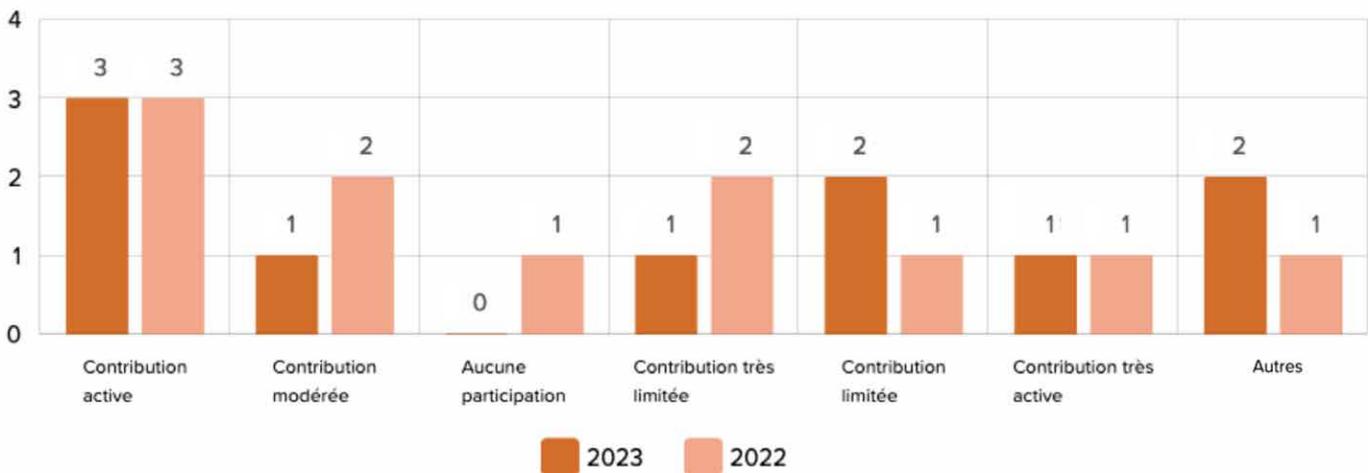
Dans les pays invités à **présenter un rapport au FPHN, les associations nationales de GLR ont été invitées par leur gouvernement national à contribuer au développement de l'ENV de leur pays** de différentes manières :

- 25 % ont fait état d'une contribution active, qui consistait à présenter leur propre apport à l'examen (par exemple, ce que les collectivités locales et régionales ont fait pour mettre en œuvre les ODD, etc.).

- 17 % ont signalé une marge de manœuvre limitée pour contribuer à l'examen proprement dit (répondre à une enquête ou remplir un questionnaire, assister à des réunions bilatérales avec l'unité responsable du rapport, ...).
- 8 % ont indiqué que leur contribution était très limitée ; par ex., participation à des réunions occasionnelles.
- Autres 8 % ont déclaré que leur contribution est très active, avec une participation directe à l'unité responsable du rapport créée par le gouvernement national ainsi qu'au processus de rédaction.
- 8 % supplémentaires ont déclaré y contribuer modérément en participant à des réunions bilatérales avec l'unité concernée.

Les données pour 2023 sont assez similaires à celles de l'année dernière, ce qui indique une certaine stabilité. Les chiffres du tableau ci-dessous représentent le nombre d'associations et leur degré d'implication.

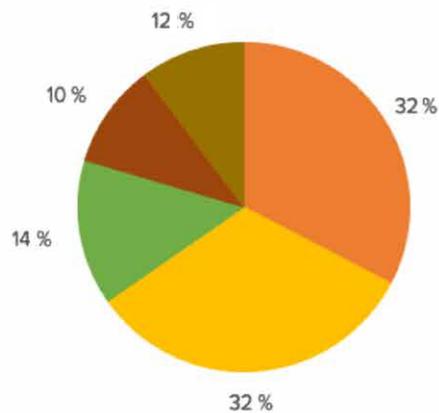
Participation au processus d'élaboration des rapports



En ce qui concerne les **mécanismes institutionnels mis en place par les gouvernements nationaux pour coordonner la mise en œuvre** des ODD, l'implication des associations a pris des formes très diverses. Dans la plupart des pays, les gouvernements nationaux ont soit créé des mécanismes institutionnels spécifiques (commissions de haut niveau, comités interministériels/inter-agences, etc.), soit renforcé les mécanismes existants **pour améliorer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des ODD** (y compris, souvent, les conseils nationaux pour le développement durable ou les institutions nationales de planification). Nombre de ces mécanismes utilisent une structure multipartite.

Le tableau page suivante présente les mécanismes mis en place par les gouvernements nationaux.

Participation des AGLR au mécanisme de coordination de la mise en œuvre des ODD établi par le gouvernement national



- Par le biais de consultations ad hoc, de réunions occasionnelles ou ponctuelles, mais pas en tant que membre permanent
- Participation régulière, mais au niveau consultatif
- Aucune implication
- Participation régulière au processus décisionnel en tant que partenaire à part égale
- Autre

Quant aux **changements dans l'implication des AGLR (progrès, recul...)** dans les mécanismes de coordination nationale pour la mise en œuvre et le suivi des ODD, les réponses indiquent différentes tendances. Dans certains cas, les données les plus récentes semblent indiquer une évolution positive, plus d'un tiers des répondants déclarant qu'ils ont été davantage impliqués dans la coordination (38 % des répondants). Une initiative en **Norvège**, où **l'Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS)** a pu contribuer avec un chapitre consacré au travail des GLR sur les ODD et à la manière dont ils ont l'intention d'atteindre ces objectifs, est un exemple d'une plus grande implication. Cependant, pour 48 % des répondants, aucune évolution n'a été constatée ou ils ont déclaré que leur participation n'avait pas changé au cours des dernières années. En outre, 13 % ont déclaré n'avoir jamais participé à des mécanismes de coordination nationale.

Dans l'encadré ci-dessous, nous fournissons plusieurs exemples montrant différentes formes de coordination de la mise en œuvre des ODD, y compris la coopération verticale entre le gouvernement national et les GLR, l'implication dans les institutions/mécanismes de coordination nationaux et en tant qu'influenceurs mutuels par le biais de la coopération horizontale entre les GLR.

En **Estonie**, **l'Association des villes et municipalités estoniennes (AECM)** a travaillé avec un expert qui est depuis devenu Vice-président de la Commission nationale du développement durable au sein du cabinet du Premier ministre.

En **France**, le gouvernement national n'a pas mis en place de mécanisme de consultation des collectivités territoriales. Néanmoins, des échanges d'informations ont eu lieu entre **Cités Unies France (CUF)** et le ministère de la Transition écologique dans le cadre d'un processus de partage d'information concernant l'élaboration de l'ENV.

En **Allemagne**, les trois associations allemandes de collectivités locales (**l'Association allemande du CCRE (RGRE)**, **l'Association des villes allemandes (DTS)** et **l'Association des villes et communes allemandes**) ont élaboré un ELV en 2021, qui est ensuite devenu partie intégrante de l'ENV allemand.

En **Irlande**, en raison des difficultés politiques qu'a connues le pays ces dernières années, le gouvernement central a manqué de leadership et l'**Association des collectivités locales d'Irlande du Nord (NILGA)** n'a été que très peu consultée sur les progrès des ODD.

En **Moldavie**, le **Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM)** n'a été impliqué qu'une seule fois dans la préparation d'un ENV, il y a plusieurs années.

Au **Monténégro**, le Conseil national des ODD a récemment mis en place des groupes de travail pour aborder plusieurs sous-thèmes de l'ENV. L'un de ces groupes étant composé uniquement de représentants locaux, l'**Union des municipalités du Monténégro (UOM)** y participe également dans une certaine mesure.

En **Macédoine du Nord**, le **Réseau des associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est (NALAS)** a été impliqué par le biais d'un projet soutenu par la GIZ (« Agence de coopération internationale allemande ») intitulé « Apprentissage régional pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans les Balkans occidentaux » et leurs efforts comprennent la présentation de données pour les ENV au moyen de contributions analytiques résumant les résultats des groupes thématiques « Localisation des ODD » de la Macédoine du Nord et du Kosovo.

En **Slovénie**, la coopération entre l'**Association des communes urbaines de Slovénie (ZMOS-SI)** et le gouvernement national a eu lieu lors de la préparation de l'ENV ; à part cela, aucun forum/organe spécifique n'a été désigné pour coordonner l'action sur les ODD entre les GLR et le gouvernement national.

En **Espagne**, le **Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI)** a présenté et approuvé des projets visant à promouvoir et à accélérer la mise en œuvre des politiques publiques concernant les engagements climatiques dans le cadre des ODD et de l'Agenda 2030. Pour ces projets, il bénéficie d'un soutien financier du Secrétaire d'État à l'Agenda 2030 relevant du ministère des Droits sociaux et de l'Agenda 2030.

En **Ukraine**, l'orientation de la politique nationale a inéluctablement changé depuis l'invasion russe à grande échelle en février 2022. Pour l'**Association des villes ukrainiennes (AUC)**, les événements organisés en 2022 sur les mécanismes de coordination pour la mise en œuvre et le suivi des ODD ont été moins nombreux, ce qui est compréhensible.

Toutes les actions mises en œuvre par les GLR doivent faire l'objet d'un suivi afin d'évaluer les progrès accomplis et de pouvoir continuer à travailler sur des stratégies ou des plans futurs. Pour ce faire, les associations doivent développer des indicateurs ou un mécanisme de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des différents ODD, de leurs buts et de leurs cibles sur n'importe quel territoire. De tels indicateurs ou mécanismes ont déjà été développés par 35 % des membres de notre association, tandis que 57 % n'ont pas développé de tels outils.

Dans l'encadré ci-dessous, nous présentons divers exemples de systèmes d'indicateurs alignés sur les ODD qui ont été mis en place, ainsi que la hiérarchisation des indicateurs ou les innovations introduites dans ces systèmes.

En **Belgique**, l'ensemble d'indicateurs ODD de l'**Association des villes et communes flamandes (VVSG)** a été développé pour les gouvernements locaux en 2018 et mis à jour en 2022, suite à la révision de leur suivi au niveau municipal.

En **Estonie**, les indicateurs des Objectifs de développement durable sont répertoriés sur le site web : <https://minuomavalitsus.ee/en>.

Aux **Pays-Bas**, l'**Association des municipalités néerlandaises (VNG)** dispose d'un vaste ensemble d'indicateurs (sans données) qui ont déjà été définis et sont disponibles. Les municipalités peuvent bien sûr choisir de sélectionner elles-mêmes des indicateurs supplémentaires et d'obtenir des données de sources autres que Waarstaatjegemeente.nl.

En **Norvège**, l'**Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS)** a développé, en collaboration avec *Statistics Norway*, un système de classification (taxonomie) qui permet de classer et d'évaluer un indicateur donné ou un ensemble d'indicateurs.

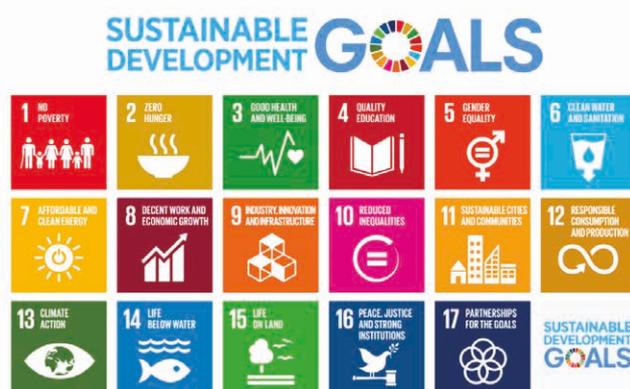
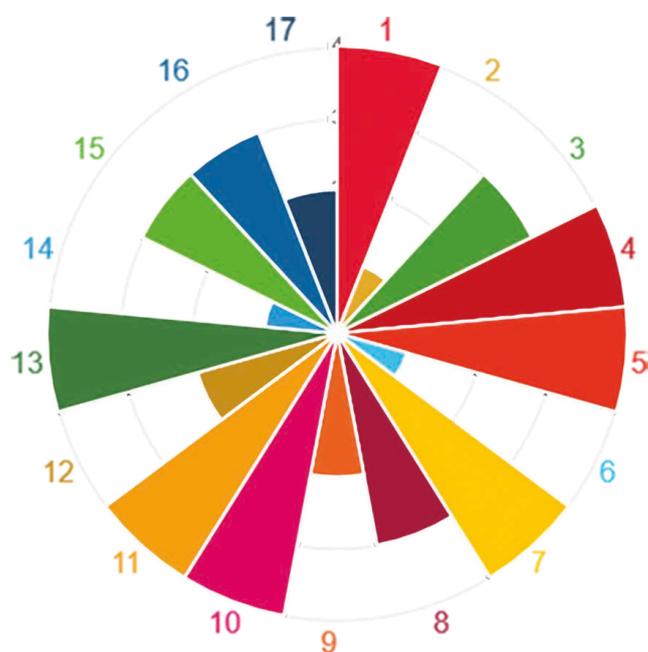
En **Serbie**, la **Conférence permanente des villes et communes (SKGO)** n'a pas encore mis en place un système complet pour tous les ODD avec des indicateurs ou des mécanismes spécifiquement développés pour suivre les progrès globaux accomplis dans la réalisation des différents ODD et de leurs cibles. Toutefois, la SKGO suit de près les travaux entrepris principalement par le Bureau de statistique national pour développer des indicateurs localisés.

En **Espagne**, l'**Association des municipalités basques (EUEDEL)** travaille à l'élaboration d'un système d'indicateurs pour l'Agenda 2030 afin de localiser expressément les ODD.

En **Espagne**, le **Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI)** dispose de deux sites web sur les indicateurs : <http://www.odslocalandalucia.org/index.php/pack-localizacion> et <http://www.odslocalandalucia.org/index.php/component/k2/item/88-practica-ods-un-pack-con-todas-las-herramientas-para-implementar-la-agenda-2030-local-en-tu-territorio>.

Au **Royaume-Uni**, l'approche de l'Écosse en matière de mise en œuvre des ODD a consisté à s'aligner sur le Cadre de performance national (*National Performance Framework - NPF*) cosigné par le gouvernement écossais et la **Convention des autorités locales écossaises (COSLA)**. COSLA s'est toutefois demandé si les indicateurs du NPF écossais reflétaient suffisamment les indicateurs de l'ONU en ce qui concerne l'ODD 11. COSLA signale également un manque d'engagement politique national envers le gouvernement local et un manque de valorisation de l'importance de la gouvernance multi-niveaux dans la mise en œuvre des ODD, ainsi que du rôle que les dirigeants locaux peuvent jouer pour faire avancer cet agenda de manière proactive.

Cadre de référence pour les villes durables (RFSC)



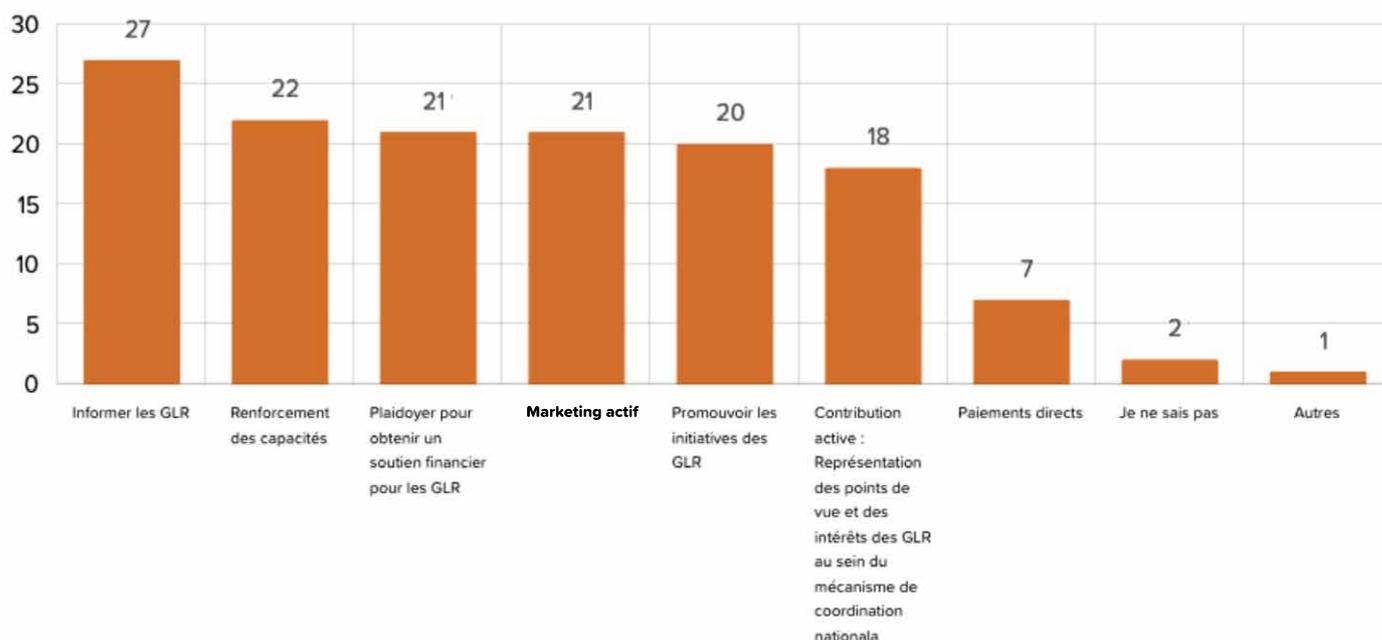
En plus de ce rapport, le CCRE et PLATFORMA promeuvent un outil en ligne soutenant les villes de toutes tailles dans leur localisation des ODD. Il s'agit du Cadre de référence pour les villes durables, financé par le ministère français de la Transition

4. Plans nationaux de relance et de résilience et l'ODD 11 sur les villes et territoires durables

Les États membres de l'UE ont élaboré des plans nationaux de relance et de résilience à la suite de la crise financière de 2008 et de la pandémie de COVID-19. Ces plans ont eu un impact direct sur les gouvernements infranationaux étant donné que ceux-ci ont pour objectif de devenir des villes et des territoires durables et, par conséquent, ils affectent à coup sûr l'ODD 11, qui s'articule autour des villes. Les villes elles-mêmes, en revanche, se sont davantage engagées dans la promotion active d'actions visant à localiser les ODD en tant qu'outil permettant d'accélérer la reprise après la pandémie et la crise. Pour sa part, le FPHN 2023 a pour objectif de continuer à évaluer le processus de reprise après la pandémie de COVID-19 et son interaction avec les ODD pour « mieux reconstruire » afin de s'assurer que toute reprise est durable, juste et verte.

Nos AGLR ont donc mis en œuvre, ou prévoient de mettre en œuvre, des actions concrètes qui **favorisent la localisation des ODD et accélèrent la reprise** après la pandémie et d'autres crises. Les principales actions ont été listées dans le tableau ci-dessous (les chiffres représentent le nombre d'associations ayant répondu).

Actions clés mises en œuvre ou planifiées par les AGLR pour promouvoir la localisation des ODD et accélérer la reprise après une pandémie ou une crise



Dans l'encadré ci-dessous, nous présentons des exemples de plans de relance et de résilience et de montages financiers des gouvernements nationaux, ainsi que d'autres contributions à la réalisation de l'ODD 11, de même que tous les efforts de mise en œuvre de l'ODD 11 visant la reprise après la crise.

Autriche : le plan autrichien de relance et de résilience soutient les villes et les municipalités autrichiennes, notamment dans le domaine de la transition verte et de la cohésion sociale. L'**Association autrichienne des villes (AACT)** ne se limite pas à l'ODD 11, mais adopte une approche holistique.

L'Islande a été relativement épargnée par la pandémie et il n'a donc pas été nécessaire de mettre en place un plan de relance spécial.

En **Lituanie**, le gouvernement national a adopté un plan national de reprise et de résilience ainsi qu'une enveloppe financière. L'**Association des pouvoirs locaux de Lituanie (LSA)** a joué un rôle actif dans l'identification des composantes (domaines) pertinentes du plan pour les investissements, dont la plupart reflètent une dimension urbaine et l'ODD 11.

La **Serbie** prépare actuellement une proposition de programme national d'adaptation au changement climatique, et la **Conférence permanente des villes et communes de Serbie (SKGO)** participe au groupe de travail chargé de préparer ce document.

En **Espagne**, un plan national de relance global (<https://planderecuperacion.gob.es/>) est déjà en place. Au niveau infranational, le **Conseil provincial de Barcelone (DIBA)** a créé un bureau destiné aux entités locales afin de faciliter l'accès aux fonds de relance européens.

En **Espagne**, l'**Association des municipalités basques (EUEDEL)** a développé des initiatives d'information et de soutien aux gouvernements locaux concernant les fonds locaux « *Next Generation EU* » (<https://next.eudel.eus/>) et a joué le rôle de facilitatrice dans les partenariats entre les municipalités basques et les institutions à d'autres niveaux. Elle a également encouragé les partenariats entre les municipalités.

En **Espagne**, l'**Agence de coopération au développement du Gouvernement basque (eLankidetzta)** et le **Fonds de coopération des autorités locales basques (EUSKADI)** ont déjà relié leurs priorités et leurs projets à chaque ODD. En ce qui concerne spécifiquement l'ODD 11, l'**Agence de coopération au développement du Gouvernement basque** a identifié plusieurs projets de coopération (https://www.elankidetzta.euskadi.eus/contenidos/informacion/docs_interes_memorias/es_pubmem/adjuntos/MEMORIA-2021_cas.pdf). Euskal Fundoa a également mené des projets de coopération AKUAL avec le Salvador (<https://www.euskalfundoa.eus/es/euskal-fundoa/noticias/visita-de-una-delegacion-de-el-salvador-y-costa-rica-en-el-marco-del-programa-akual/0-1410875251/>). Les acteurs de la coopération Euskadi-Pays basque ont joué un rôle de premier plan et sont impliqués dans sept projets phares concrètement liés aux ODD. L'un de ces projets, « *Opengela* », promeut un écosystème vert et inclusif dans les transports, les villes et la planification urbaine et concerne directement l'ODD 11 (https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/docs_interes_transicionsocial/es_def/adjuntos/ENG-Programa-prioridades.pdf).

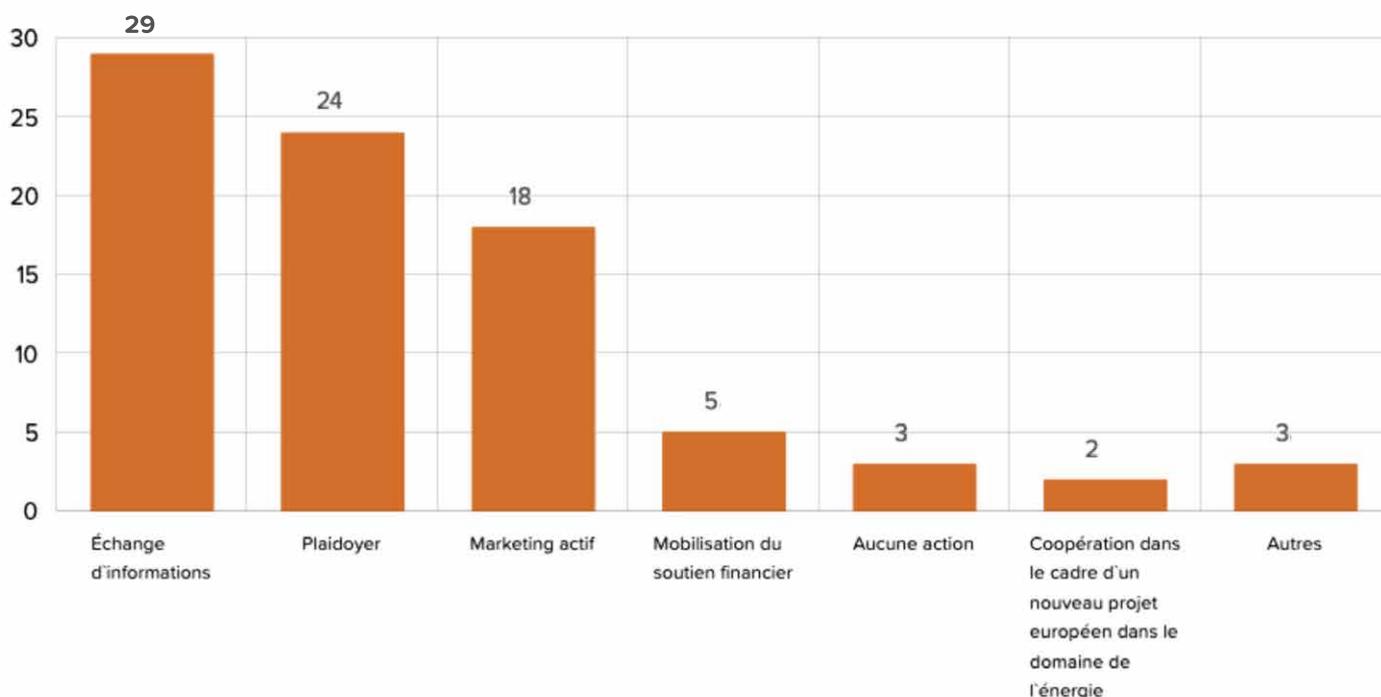
Aux **Pays-Bas**, l'**Association des municipalités néerlandaises (VNG)** a mis au point divers produits destinés à aider les municipalités à faire face à l'impact social et économique des mesures de lutte contre le coronavirus. Le Comité COVID-19 sur l'impact social a publié un rapport intitulé « *Sortir de la crise plus forts sur le plan social.* » VNG veille également à ce que les programmes de relance des municipalités soient pris en considération au niveau national, afin que des liens nationaux, régionaux et locaux puissent être établis, et communique ce dont les municipalités ont besoin et comment elles peuvent contribuer à la réalisation de villes et de communautés durables sur le plan social, économique et physique (ODD 11). Adoptant une approche entièrement nouvelle et innovante pour atteindre l'ODD 11, VNG a développé et lancé en 2022 ses « *Sustainable Development Goalgles* » : un test virtuel de durabilité urbaine qui consiste en une expérience de jeu de réalité virtuelle de quatre minutes, utilisé dans les congrès pour donner un aperçu de divers éléments pertinents pour l'ODD 11, dans lequel les joueurs (fonctionnaires municipaux) doivent éliminer les éléments qui ne sont pas conformes à l'ODD 11.

Et quel a été l'impact de l'invasion illicite de l'Ukraine par la Russie ?

L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie a déclenché une transformation du secteur de l'énergie sur tout le continent européen et dans le monde entier. La crise énergétique qui en résulte a contraint les gouvernements à accorder, dans leurs plans nationaux de relance et de résilience, une plus grande attention à la priorité de l'ODD 7 « une énergie propre et abordable pour tous » en tant qu'élément central, afin de protéger les groupes les plus vulnérables.

Nos AGLR ont **mis en œuvre des actions clés spécifiques pour faire face à la crise énergétique actuelle**. L'action préférée des répondants à l'enquête a été la facilitation de l'échange d'informations avec les GLR et l'accès aux ressources d'information sur le recyclage (35 % des répondants). Les AGLR se sont également concentrées sur des actions clés de plaidoyer (29 %) pour s'assurer que les points de vue et les intérêts de leurs GLR étaient dûment pris en compte lors de l'adoption de la législation liée au secteur de l'énergie (par exemple, par le dialogue, la coopération, la consultation, les relations interpersonnelles, etc.). Les AGLR ont également constaté la nécessité d'un marketing actif (21 %) pour la coopération internationale et/ou la participation à des événements internationaux visant à promouvoir l'échange d'expériences, le développement d'actions de plaidoyer communes, etc. Cependant, seul un petit pourcentage s'est concentré sur la mobilisation d'un soutien financier pour aider à résoudre les besoins énergétiques à long terme (6 %) ou sur la coopération à la réalisation de nouveaux projets européens dans le domaine de l'énergie (2 %) pour faire face à la crise énergétique émergente (par exemple, les propositions de reconstruction des installations énergétiques ou d'augmentation des énergies renouvelables, etc., préparées à la suite de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie). Le nombre d'associations ayant répondu est indiqué au-dessus des colonnes orange dans le graphique suivant.

Actions clés mises en œuvre ou prévues par les AGLR pour lutter contre la crise énergétique actuelle



Exemples d'actions et/ou de projets planifiés ou mis en œuvre en réponse à la crise énergétique actuelle

En **Belgique**, l'**Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale (Brulocalis)** a mis en place des groupes de travail sur l'épargne énergétique dans les centres sportifs et les bâtiments publics.

Au **Luxembourg**, l'**Association des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL)** a élaboré un recueil de bonnes pratiques : <https://www.syvicol.lu/fr/dossiers-thematiques/zesumme-spueren>.

En **Moldavie**, le **Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM)** entretient des contacts permanents et des sessions de communication avec les autorités centrales compétentes.

En **Serbie**, la **Conférence permanente des villes et communes (SKGO)** a promu le plan d'économie d'énergie adopté par le Gouvernement national pour le secteur public par l'intermédiaire de son Réseau de gestionnaires de l'énergie et d'autres canaux d'information.

En **Slovénie**, l'**Association des communes urbaines de Slovénie (ZMOS-SI)** a fourni à ses membres des informations provenant de la Convention des maires et a partagé les meilleures pratiques utilisées au niveau international par les villes pour économiser l'énergie ; par ex., le programme *Cities Energy Saving Sprint*. Elle s'est également engagée dans un travail de plaidoyer pour faire en sorte que les entités publiques locales soient incluses parmi les bénéficiaires de toute mesure nationale de l'État (par ex., les réglementations sur le plafonnement des prix).

En **Espagne**, **eLankidetzta - Agence de coopération au développement du Gouvernement basque** et **Euskal Fonda - Fonds de coopération des autorités locales basques (EUSKADI)** ont participé au projet phare *Énergie-Ekiola + Climat-Ondarea* : https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/docs_interes_transicionsocial/es_def/adjuntos/ENG-Programa-prioridades.pdf

En **Suède**, l'**Association suédoise des collectivités locales et des régions (SALAR)** a mis en place des mesures d'économie d'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique et a veillé à ce que les membres de l'association reçoivent une compensation financière de l'État pour les coûts élevés de l'énergie.

En **Ukraine**, l'**Association des villes ukrainiennes (AUC)** s'est efforcée d'attirer des partenaires internationaux pour fournir aux municipalités ukrainiennes des générateurs d'électricité après que les bombardements russes ont considérablement exacerbé la crise énergétique. L'AUC a également promu spécifiquement l'ODD 7 sur l'énergie propre dans le cadre de ses activités et événements.

5. Utilisation de la coopération décentralisée pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement durable

La crise due à la COVID-19 et celle résultant de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie continuent d'avoir un impact négatif sur tous les secteurs et toutes les populations. Ces crises ont montré que les partenariats mondiaux, notamment les initiatives de coopération décentralisée, sont plus que jamais nécessaires car ils permettent de relever les défis mondiaux d'une manière inclusive et juste et d'offrir des solutions durables à long terme.

Les partenariats internationaux de ville à ville et de région à région sont au cœur du travail de gestion de la dimension internationale des ODD. Cela peut prendre de nombreuses formes mais, dans le cas de 39 % des AGLR ayant répondu à notre enquête, cela a été réalisé en grande partie par la participation à des réseaux et forums européens/internationaux (événements internationaux, campagnes, etc.). Pour 24 % de nos répondants, le développement de partenariats internationaux/de ville à ville ou de région à région a été le plus pertinent ; tandis que pour 18 % d'entre eux, la priorité dans ce domaine était le renforcement du lobbying auprès des organisations européennes/internationales. Cependant, 12 % des répondants ont indiqué que leur travail se concentrait davantage sur la cohérence des politiques (en s'appuyant sur les stratégies européennes et/ou internationales existantes, telles que la nouvelle Déclaration européenne sur l'éducation à la citoyenneté mondiale à l'horizon 2050 et le Cadre de l'UNESCO pour la sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté mondiale).

Les AGLR ont également concentré leurs efforts sur des partenariats internationaux en utilisant le cadre des ODD. Cette collaboration, qui prend très souvent la forme d'une coopération décentralisée, a permis d'obtenir des résultats significatifs. Elle a renforcé le travail avec les réseaux européens et internationaux pour 29 % des répondants ; elle a contribué à revitaliser les partenariats internationaux existants et à développer de nouveaux partenariats internationaux pour 17 % des associations répondantes ; elle a permis la collaboration avec des parties prenantes externes (organisations de la société civile, universités, groupes de réflexion, etc.) pour 17 % supplémentaires ; et pour 10 % des répondants, elle a renforcé leur collaboration avec le gouvernement national.

Afin d'élargir l'impact réel sur le terrain de ces partenariats de collaboration internationaux, les AGLR de toute l'Europe se sont également engagées avec des partenaires non européens dans le cadre de leurs efforts pour localiser les ODD. Les visites d'étude et les conférences de narration ont été considérées comme l'instrument le plus bénéfique par 22 % des répondants. 22 % supplémentaires ont estimé que les activités de formation/renforcement des capacités étaient très bénéfiques car elles favorisaient l'apprentissage mutuel et établissaient un terrain d'entente. Il en va de même pour l'élaboration conjointe de stratégies locales en matière d'ODD sur la base d'objectifs communs et d'ODD interdépendants, qui a été privilégiée par 18 % des personnes interrogées. Pour 9 % des répondants, les activités de collaboration ont pris la forme d'un soutien mutuel au cours du processus de préparation des EIV.

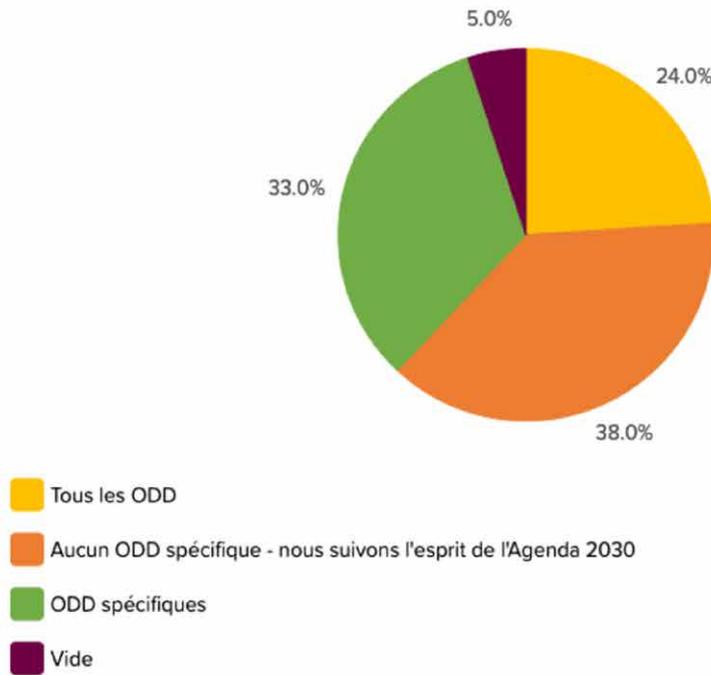
Le graphique suivant montre l'axe principal du travail de nos répondants en matière d'ODD impliquant des partenaires internationaux, ainsi que la connaissance des ODD par leurs partenaires :

Quels sont les ODD sur lesquels vous concentrez votre travail avec vos partenaires en dehors de l'UE ?



Données de 2022 :

Sur quels ODD concentrez-vous votre travail avec vos pairs internationaux (gouvernements locaux et régionaux partenaires) ?

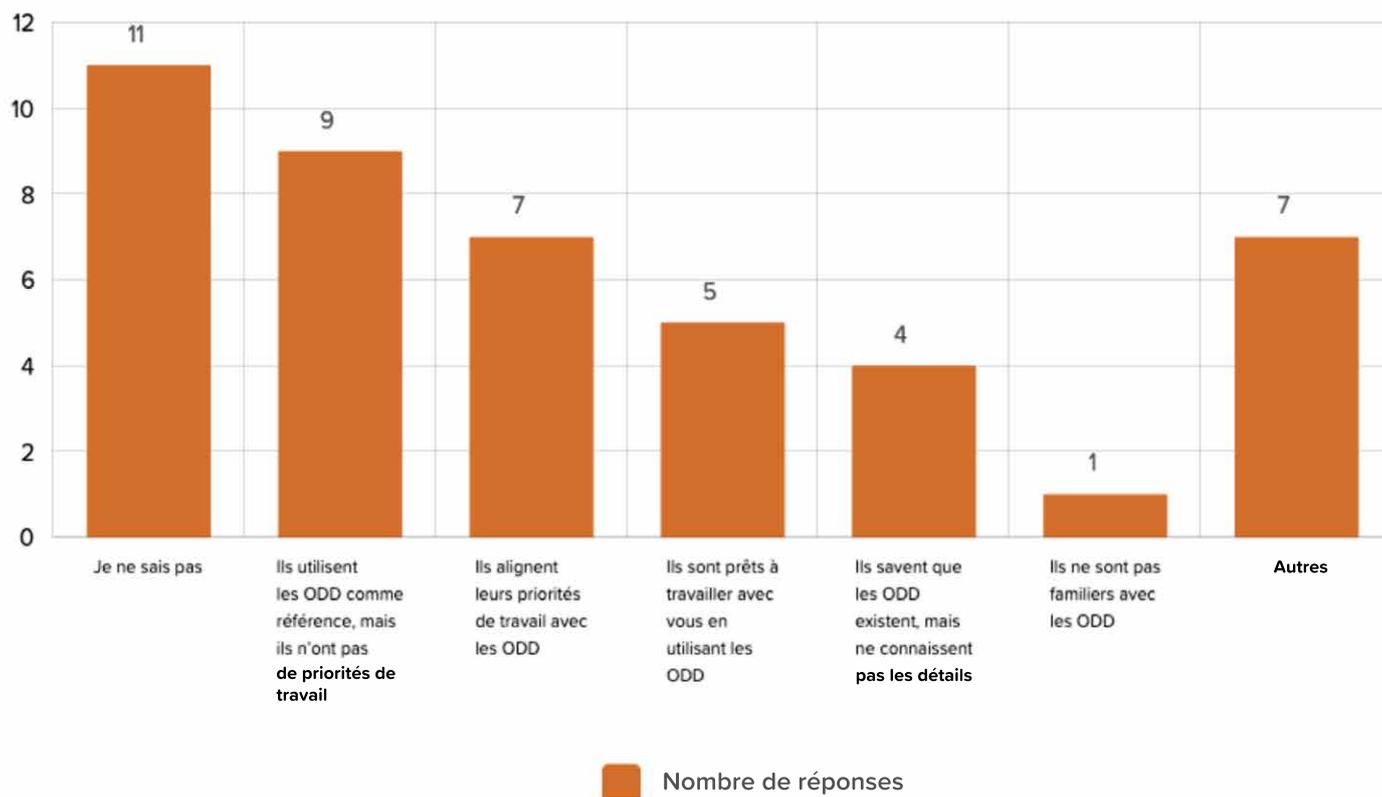


Nos associations ont également évalué les **connaissances des ODD par les partenaires non européens** de la manière suivante :

- Nous ne savons pas : 25 %
- Les ODD sont utilisés comme référence, mais ils n'occupent pas une place importante dans leurs priorités de travail : 20 %
- Ils alignent leurs priorités de travail sur les Objectifs de développement durable : 16 %
- Ils sont au courant de l'existence des ODD, mais n'en connaissent pas les aspects spécifiques : 9 %
- Ils sont prêts à travailler avec l'Association en utilisant le cadre des ODD : 9 %
- Ils ne connaissent pas les Objectifs de développement durable : 2 %

En 2022, nous avons reçu les réponses suivantes à la même question, avec un pourcentage considérable de 41 % de personnes incertaines du niveau de connaissance des ODD de la part de leurs partenaires. Ce chiffre a été ramené à 25 % en 2023 (voir les chiffres de 2023 dans le graphique page suivante). Comme on peut le constater, des progrès significatifs ont été réalisés concernant la connaissance des ODD par les partenaires internationaux.

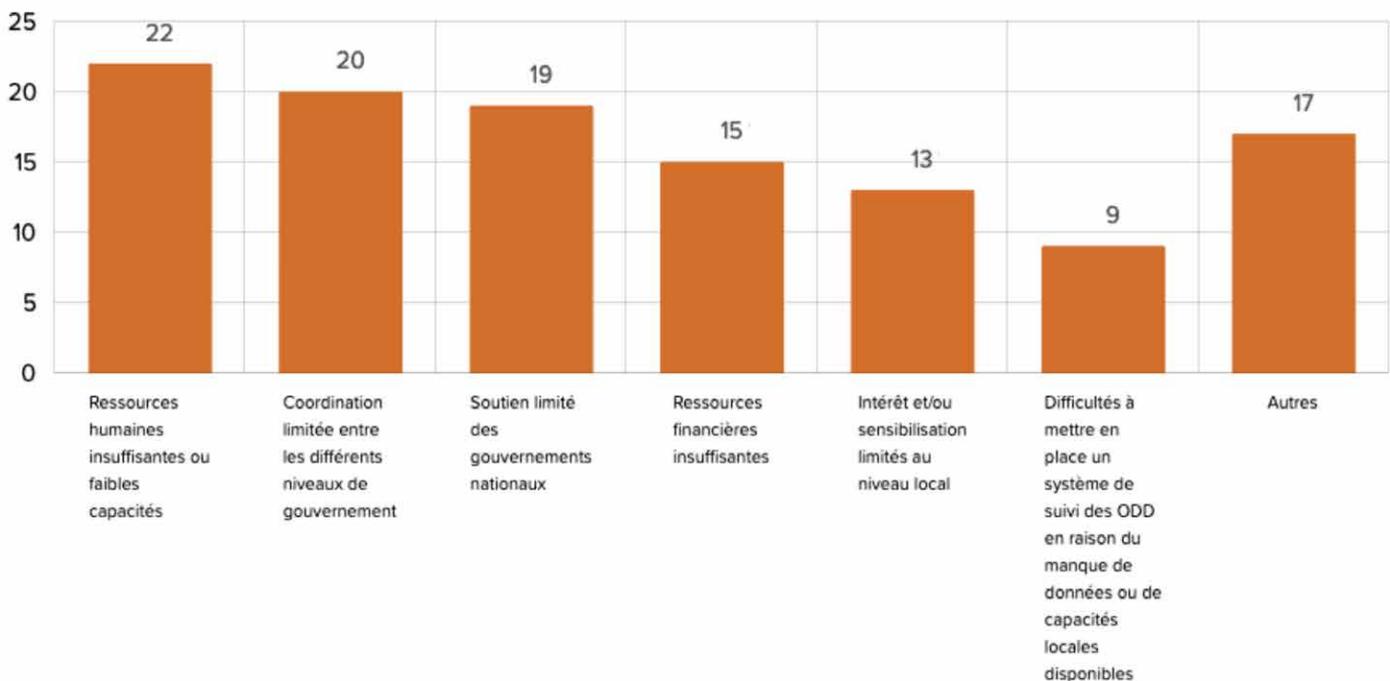
Comment évaluez-vous les connaissances des ODD par vos partenaires non européens ?



6. Défis et avantages de la coopération internationale

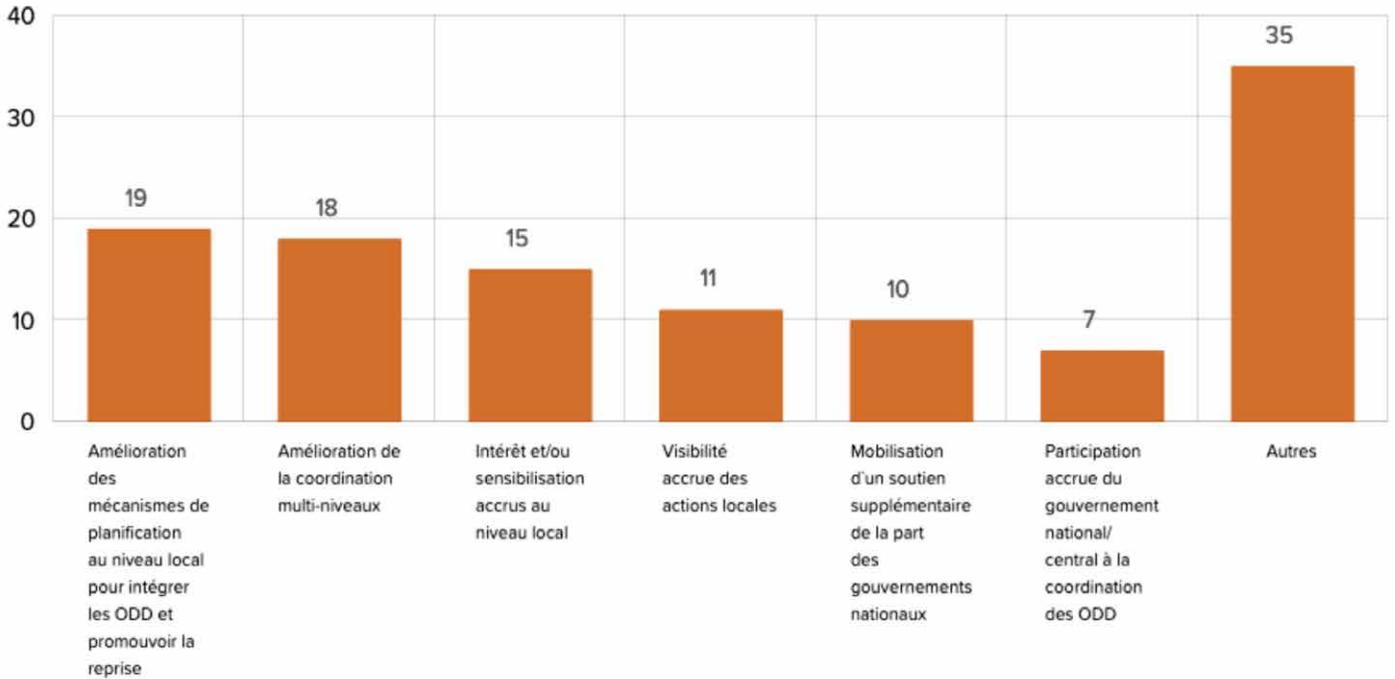
Selon nos répondants, le principal défi auquel les GLR devront faire face en 2023 pour travailler à la réalisation des ODD et d'autres programmes mondiaux est le manque de ressources humaines. Une deuxième préoccupation, tout aussi importante, est la faible capacité et la coordination limitée entre les différents niveaux de gouvernement (qui a augmenté de manière significative depuis l'année précédente) et le soutien limité de la part des gouvernements nationaux. Les pourcentages pour chaque obstacle ont été assez similaires à ceux de 2022, ce qui confirme l'indication précédente selon laquelle les ressources, la coordination et le soutien sont essentiels pour faire des ODD une réalité au niveau local :

Les plus grands défis pour atteindre les ODD et d'autres agendas mondiaux



Comme en 2022, le **principal avantage** pour les GLR en **2023** de travailler à la réalisation des ODD et d'autres programmes mondiaux est représenté par l'amélioration des mécanismes de planification au niveau local qui contribuent à intégrer les ODD et à promouvoir la reprise. Les autres avantages indiqués sont présentés dans le graphique page suivante (les chiffres correspondent au nombre d'associations ayant répondu).

Les plus grands avantages pour les GLR de travailler à la réalisation des ODD et d'autres agendas mondiaux



7. Conclusions et perspectives à l'horizon 2030



Tine Soens, Porte-parole de PLATFORMA sur les ODD, Membre du Conseil municipal de Courtrai, VVSG



Gail Macgregor, Porte-parole du CCRE sur l'Agenda 2030 et les ODD
Conseillère de Dumfries and Galloway, North Ward, COSLA

« En ces temps de crise permanente, nous ne devons pas perdre de vue notre Agenda global commun en matière de durabilité. Il est crucial que les collectivités territoriales et leurs associations continuent de s'engager sur la voie de la durabilité ! Les collectivités territoriales sont mieux placées pour appréhender et traiter directement l'ensemble des défis actuels à grande échelle – climat, biodiversité, pandémie sanitaire, et maintenant la guerre en Ukraine – et devraient mener les transitions durables et multidimensionnelles qui sont désormais nécessaires. Mais, pour mettre en œuvre ces changements, nous avons besoin d'une coordination forte, d'un engagement et de ressources suffisantes aux niveaux national et européen, ainsi que d'un dialogue régulier dans un esprit de bonne collaboration.

Nous demandons également que les gouvernements nationaux et les institutions européennes reconnaissent et incluent explicitement les GLR et les AGLR dans le **suivi et le compte-rendu des progrès** dans les rapports nationaux et européens. L'UE a obtenu une telle reconnaissance officielle avec la présentation de son « **EUVR** » pour la première fois cette année. **Nous demandons que ce premier rapport européen reflète nos réalités territoriales.**

Nous sommes également convaincus que les États européens et l'UE doivent renforcer le soutien apporté aux niveaux infranationaux sur la scène internationale et les inclure dans toutes les **réunions de délégations de haut niveau** pertinentes (y compris les Forums politiques de haut niveau et d'autres forums organisés par les Nations Unies). Nous espérons que les ODD seront au cœur de tous les sommets et dialogues continentaux organisés par l'UE, y compris le sommet UE-Amérique latine de cette année. Nous espérons également que le nouveau Parlement européen et la nouvelle Commission, qui seront élus l'année prochaine, reconnaîtront pleinement le rôle des GLR. Ils devraient tous joindre le geste à la parole en matière de gouvernance multiniveaux.

En outre, la coopération décentralisée et les partenariats sont des instruments cruciaux pour réaliser l'Agenda 2030 aux niveaux local et régional. Le partage des connaissances et l'apprentissage avec des pairs en Europe et ailleurs apportent expertise et inspiration pour atteindre l'objectif de sociétés décarbonées, de manière cohérente, juste et inclusive. Le CCRE et PLATFORMA continuent de soutenir l'Agenda mondial 2030 en Europe et dans le monde, notamment par le biais de partenariats plus innovants avec des pairs.

Il ne reste plus que six étés pour faire de cette **décennie celle de l'action**. Pour y parvenir, nous devons travailler en partenariat au sein de l'Europe et au-delà de nos frontières. En tant qu'associations représentant les collectivités territoriales, le CCRE et PLATFORMA ont toujours veillé à ne pas se contenter d'écouter le niveau infranational, mais à lui donner une

voix. Nous sommes prêts à aider, échanger des idées et améliorer la capacité locale à anticiper et à répondre à toutes les crises et situations futures.

Par conséquent, une partie du succès de la réalisation de l'Agenda 2030 tient à **la sensibilisation des citoyens et des personnes** aux défis mondiaux auxquels le monde et leurs régions sont confrontés, à la nécessité de les doter d'une pensée critique et de leur offrir des espaces leur permettant de comprendre les solutions, de s'y engager et d'y contribuer. L'Éducation à la citoyenneté mondiale - dans laquelle les GLR ont un rôle clé à jouer - doit être développée davantage, au moyen de mécanismes et contextes formels et informels. C'est d'autant plus essentiel à l'heure actuelle, lorsque l'ODD 11 fait l'objet d'un réexamen.

Nous continuerons cette année à être une source précieuse d'informations sur **l'état d'avancement des ODD aux niveaux local et régional en Europe**, grâce au soutien fort de nos associations nationales, informations que nous partagerons également avec nos pairs dans le monde entier. Notre étude arrive à un moment propice pour le FPHN, qui sera suivi cette année par le **Sommet des ODD en septembre 2023** à New York, marquant le point de mi-parcours dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

La localisation de l'Agenda mondial n'a jamais été aussi importante que dans le monde d'aujourd'hui. Alors que le monde examine de plus près l'ODD 11, nous espérons qu'il verra tout ce que le niveau local a à offrir et comment il est activement engagé, étant directement impacté par toutes les politiques mondiales.

Enfin, nous sommes aux côtés de nos pairs en Ukraine et dans d'autres territoires en conflit et en crise. Nous restons fermement convaincus que, grâce à la démocratie locale et au dialogue entre pairs, ancrés dans la valeur de la paix qui unit nos municipalités à travers l'Europe depuis 1951, nous construirons un monde plus durable pour les gens d'aujourd'hui et les générations futures ».

Lectures complémentaires

- Les territoires européens localisent les ODD - Faire de cette décennie celle de l'action (2022) : <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2022/10/ODD-CCRE-PLATFORMA-rapport-final-juillet-2022.pdf>
- La résilience pour garantir des communautés locales inclusives et les ODD (2021) (en anglais) : <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2021/10/Resilience-for-Ensuring-Inclusive-Local-Communities-and-the-SDGs.pdf>
- Les ODD dans la politique municipale | Un guide pour les municipalités avec des exemples des Pays-Bas (2021) : <https://www.vng-international.nl/sites/default/files/DEFINITIEF-F-2021GGBrochure-web.pdf>
- Actions des municipalités et des régions en faveur de l'éducation à la citoyenneté mondiale (2021) : <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2021/05/Municipalities-and-regions-take-action-on-Global-Citizenship-Education-FR.pdf>
- L'Agenda 2030 vu par les associations de collectivités territoriales (2020) : <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2020/09/CEMR-PLATFORMA-SDGs-2020-FR.pdf>
- Comment les associations de collectivités territoriales concrétisent les ODD (2019) : <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2019/10/CEMR-PLATFORMA-study-SDGs-2019-FR.pdf>



2022

Les territoires européens localisent les ODD

Faire de cette décennie celle de l'action



2021

Les collectivités territoriales européennes localisent les ODD

Continuité et changement en période de Covid-19



2020

L'Agenda 2030 vu par les associations de collectivités territoriales